

## Décryptage

# Pompes à chaleur : un enjeu de taille pour l'Europe

Thomas Boigontier

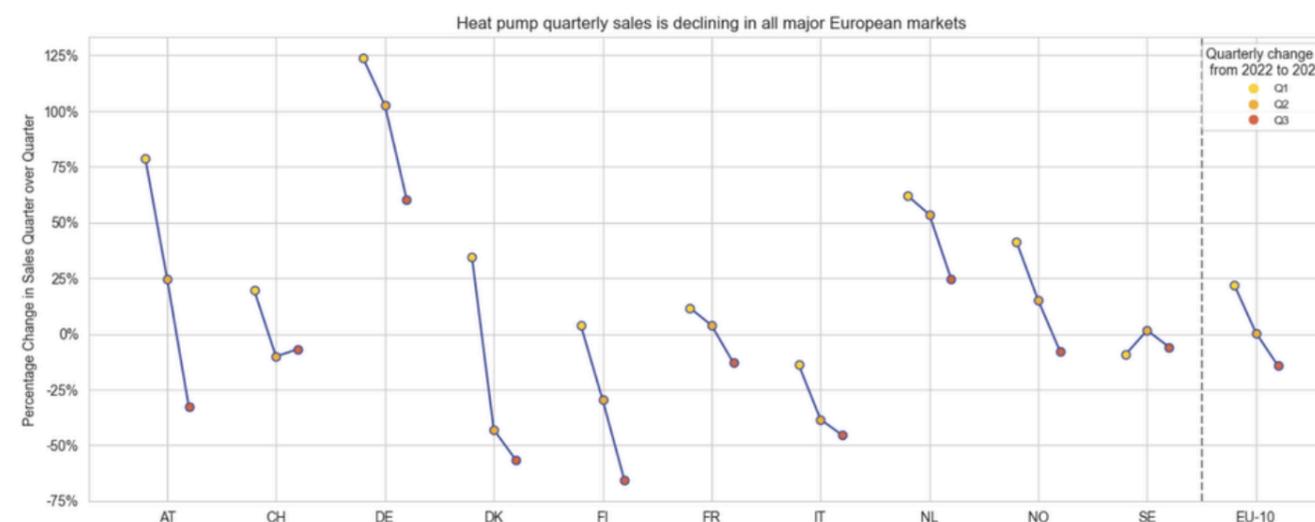
La demande pour la chaleur et le refroidissement dans les secteurs du bâtiment et de l'industrie est un des plus gros contributeurs en termes d'émissions de gaz à effet de serre en Europe (40% des émissions de CO2 et plus de la moitié de la consommation d'énergie finale) car la plupart des systèmes sont basées sur les énergies fossiles et notamment le gaz naturel. Les pompes à chaleur - technologie mature et disponible commercialement - ont le potentiel de réduire considérablement ces émissions (500 Mt d'ici 2030, équivalent à mettre à l'arrêt l'ensemble des voitures à moteur thermique en Europe), tout en utilisant beaucoup moins d'énergie que les systèmes actuels du fait de leur plus grande efficacité (3 fois plus efficace qu'une chaudière à gaz moyenne). Leur déploiement massif est donc indispensable pour atteindre les objectifs de neutralité carbone en 2050 et à une échéance plus courte ceux du Green Deal, du paquet Fit for 55, et de REPowerEU.

2022 avait vu des ventes records au niveau mondial (croissance de 11% par rapport à l'année précédente), particulièrement pour le marché européen (3 millions d'unités vendues, croissance de 40% par rapport à 2021) du fait de l'augmentation des prix de l'énergie causée par la guerre en Ukraine. En 2023, les ventes ont pourtant connu une baisse, causée par plusieurs facteurs: baisse des prix du gaz, pénurie d'installateurs, prix des métaux volatiles, problèmes d'approvisionnement en composants critiques (semi-conducteurs, aimants permanents)...

Cette baisse des ventes met en péril les investissements significatifs réalisés par les fabricants européens (7 milliards d'euros) pour augmenter leurs capacités de production et former des installateurs suite à la décision de l'UE de sortir du chauffage au gaz. La commission européenne avait ainsi annoncé, fin 2023, la mise en place d'un plan d'action pour les pompes à chaleur dès le début de l'année 2024. Sa signature a été progressivement repoussée après les élections européennes de juin qui déboucheront sur la nomination d'une nouvelle Commission européenne à l'automne.

Ce délai dans la mise en place de la directive pourrait faire perdre à l'UE sa place de leader mondial des technologies de PAC (leadership démontré par les brevets déposés, les publications scientifiques et les financements publics dans la RD&I). En effet la Chine est déjà première en termes de nombre de PAC installées et représente avec le Japon plus de la moitié des brevets déposés depuis 2010. Outre ce statut avantageux, cela signifierait aussi remettre en question la souveraineté européenne sur cette technologie clé de la transition, comme par le passé avec les panneaux photovoltaïque puis aujourd'hui les véhicules électriques.

Le coût de l'investissement initial étant généralement le facteur qui conditionne l'accès aux PAC, l'UE doit rapidement mettre en place des mesures fortes de soutien pour l'industrie européenne ainsi que des subventions pour les particuliers afin d'accélérer le déploiement des PAC et l'abandon des technologies de chauffage basées sur les fossiles.



source : EHPA